

Image not found or type unknown



Indemnisation pour licenciement

Par **chilango_old**, le **04/07/2007 à 09:35**

Bonjour,rnrnJ'ai une amie, mexicaine qui a travaille quelque annee pour une entreprise Belge. Elle viens d'etre licencie, etant pas belge, ayant travaille au mexique pour cette compagnie et n'ayant pas signe de contrat pourrait elle recevoir une indemnisation? Une des preuves qu'elle posede sont les virement...rnrnMerci

Par **Pierre**, le **05/07/2007 à 12:18**

Il faut se référer au droit belge, or ici nous ne connaissons que le droit français. Essayez de trouver un site de conseil belge.